

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

ALLEMAGNE. — *Francfort, 4 mai.*

Il paraît que les réductions qui ont été faites dans l'armée impériale, ont été notifiées officiellement aux diverses cours de l'Europe.

La nouvelle de la réduction de l'armée mobile de l'Italie doit être rectifiée de la sorte que non-seulement la réserve sera supprimée, comme on l'a dit, mais que cette armée sera mise sur pied de paix.

Du 5. — On écrit des frontières de Servie, 28 avril :

« On se flatte avec espoir dans le royaume de Pologne, de la possibilité que l'acte constitutif de ce pays, que l'empereur Nicolas a fait publier en 1832, par suite de la révolution, recevra quelques modifications. Cet espoir se fonde en partie sur ce que le gouverneur-général, feld-maréchal Paskewicz, vient d'être appelé depuis peu à Saint-Petersbourg, ce qui, dans les circonstances actuelles, pourrait plutôt avoir un but politique qu'un but militaire, car les événements qui se présentent actuellement en Orient paraissent être réglés de la manière la plus pacifique. On dit aussi que le feld-maréchal, peu avant son départ a dit à plusieurs des grands de Pologne, qui l'entourent, en parlant de l'article bien connu du *Journal de Saint-Petersbourg* en réponse au *Journal des débats*, que par l'insertion de cet article les intentions bienveillantes de l'empereur envers la Pologne étaient mises hors de doute, et que même, comme il n'a jamais cessé de prendre soin de son bien-être matériel, S. M. pourrait aussi se trouver disposée à faire de plus amples concessions à la nation, pourvu qu'elle s'en montre digne. Il se pourrait aussi, d'après les mêmes assertions, que le sort des Polonais, qui vivent à l'étranger, éprouvât par suite une amélioration notable, pour autant cependant que cela puisse s'opérer sans révoquer des actes du gouvernement déjà consommés. C'est ainsi que les biens des bannis, situés dans le royaume de Pologne proprement dit, par exemple, Pulawy et les autres propriétés du prince Czartorysky, non confisqués jusqu'ici, mais seulement saisis, lui seraient rendus. On pourrait aussi leur rendre la nue propriété des biens confisqués, mais dont l'usufruit seul a été donné à d'autres. Ce serait agir généreusement et politiquement, car par là toute l'Europe acquerrait la pleine conviction que tout sentiment de vengeance est étranger au cœur de l'empereur. »

(*Mercur de Souabe.*)

— Toutes les feuilles d'Allemagne s'occupent presque exclusivement de la visite des ducs d'Orléans et de Nemours. Leur voyage à Berlin et à Vienne a fait une vive sensation, surtout dans les hauts cercles; quoiqu'on fût en général convaincu que la bonne intelligence qui existe entre les cours du nord et le cabinet des Tuileries se raffermirait davantage chaque jour, et que désormais la paix européenne était assurée pour long-tems par la raison toute simple que personne ne voulait de la guerre, les esprits n'étaient pourtant pas préparés encore à une démarche aussi explicite que celle d'un voyage en Allemagne de l'héritier actuel de la couronne de France.

En effet, malgré toutes les assurances de paix et de concorde échangées depuis près de quatre ans entre les gouvernemens du nord et du midi de l'Europe, aucun acte officiel et patent n'était encore venu confirmer l'absence de toute espèce d'inquiétude pour l'avenir; en un mot rien n'avait constaté encore que la confiance réciproque entre le gouvernement de la France et ceux des cours du nord était sincère et dégagée de toute arrière-pensée.

Aussi les peuples ne voyaient-ils dans les protestations bienveillantes de la diplomatie que des actes de simple courtoisie, et persistaient-ils à ne considérer la situation actuelle que comme précaire.

L'Europe d'ailleurs n'avait pas désarmée, le moindre événement pouvait changer la face des choses et remettre en présence deux principes que l'esprit s'était long-tems attaché à représenter comme inconciliables. Maintenant tout cela est bien changé; on peut dire que la présence à Vienne et surtout à Berlin des deux aînés de la nouvelle dynastie est un acte tellement significatif que les plus incrédules sont bien obligés de se rendre à l'évidence et d'ajouter une foi entière à la sincérité des relations amicales qui

existent entre les souverains du continent. On est persuadé en tous lieux que les princes français recevront l'accueil le plus flatteur dans les deux capitales et qu'ils n'auront qu'à se louer d'avoir entrepris un voyage qui est en quelque sorte le signal du désarmement européen, et le commencement d'une nouvelle ère de paix et de prospérité pour les rois comme pour les nations.

ANGLETERRE. — *Londres, 6 mai.*

C'est par erreur que l'on a supposé hier que l'opposition au mariage du prince de Capoue concernait l'union devant le magistrat, il s'agissait du mariage d'après le rite protestant. Voici les explications qu'on donne à ce sujet :

« Le mariage du prince de Capoue se trouve arrêté par un procès qui lui est intenté par le roi son frère, qui y met opposition. La cause a été plaidée devant M. Nichol, juge de la cour ecclésiastique. C'est au nom du comte Ludolf, ambassadeur du roi de Naples, que cette demande a eu lieu. L'avocat du roi a conclu contre le prince de Capoue, dans l'intérêt de miss Pénélope, que son mariage ne devait avoir aucun effet en Sicile. Il a ajouté qu'en vertu d'un statut de Henri VIII, le droit d'accorder les dispenses du mariage avait passé du Saint-Siège à l'archevêque de Cantorbéry, représenté par le juge de la cour ecclésiastique, et que ce juge était libre de ne pas les accorder. Le prince de Capoue a été défendu par le sieur Lushington. »

— D'après un usage fort ancien, les femmes étaient jusqu'ici exclues des tribunes publiques de la chambre des communes en Angleterre. On en donnait pour motif que leur présence engageait les représentans à prendre la parole dans le seul but de se faire entendre d'elles, ce qui prolongerait inutilement les débats. Un membre du parlement, M. Berkeley, croyant au contraire que la présence des dames engagerait les orateurs à ne pas ennuyer l'auditoire par de trop longs discours, a fait dans la séance du 3 de ce mois, une motion tendant à faire lever la défense. Cette motion, vivement appuyée par MM. Bowring et O'Connell, a été adoptée par 132 voix contre 90.

Du 8. — Depuis huit jours, dit le *Morning-Herald*, la spéculation sur les chemins de fer est en baisse. La rage avec laquelle les capitalistes ont d'abord recherché ces opérations ne peut malheureusement qu'amener une crise sérieuse, à moins qu'une excessive prudence ne répare les torts des spéculations inconsidérées.

— On mande de Lisbonne :

« On dit que la reine a exigé de ses ministres la nomination du prince, son mari, au grade de commandant en chef de toutes les forces du royaume. La liberté de la presse va, dit-on, être restreinte. Le prince passe des revues, fait des cadeaux aux officiers, donne de l'argent aux soldats et cherche à se rendre l'armée favorable. M. de Palmella vient, dit-on, à Londres, chargé de conclure un nouveau traité. On désespère de l'état des finances. M. Carvalho cherche à engager les capitalistes à faire des avances considérables au trésor. On a trouvé un biais pour sauver l'amour-propre du prince, il sera nommé maréchal-général. »

Du 9. — Le roi a donné samedi, comme on l'avait annoncé, un grand dîner aux chevaliers de l'ordre du chardon. La reine, le prince d'Orange et les princes ses fils y ont assisté, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes. Le prince d'Orange portait son uniforme de général dans l'armée anglaise, avec le collier et l'étoile de la grande croix de l'ordre du bain. Il était placé à la droite de S. M. et le duc de Cumberland à la gauche. Des toasts ont été portés successivement au roi, à la reine, au prince d'Orange et aux ducs de Cumberland et de Sussex, et d'autres qui avaient rapport à l'objet de la réunion.

— Dans la séance d'avant-hier, à la chambre des communes, M. Spring-Rice, chancelier de l'échiquier, a demandé que la chambre s'occupât du budget des voies et moyens. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a évalué les revenus de l'année actuelle à 46,980,000 liv. sterl., les dépenses à 45,205,807 liv., laissant ainsi un excédant de 1,774,194 liv. sterl. Cet excédant sera cependant diminué jusqu'à 662,230 liv., par suite des

charges de l'emprunt des Indes occidentales. M. Spring-Rice a proposé ensuite de faire des réductions dans certains impôts pour une somme de 350,000 liv. Parmi ces impôts, on trouve celui sur le papier, qui sera diminué d'une moitié, ou de 125,000 liv.; celui du timbre des journaux, qui sera réduit à un penny par feuille, ou de 150,000 liv.; celui sur les droits de postes pour le service avec l'étranger, etc. La discussion a été ouverte ensuite sur ce budget et les propositions du ministre.

FRANCE. — Paris, 9 mai.

On lit dans une lettre du Caire, du 29 mars :

« Il se passe d'étranges choses dans la politique du divan. Le vice-roi, très-contrarié des résolutions de Londres et des déflections de la cour de Paris, a porté toutes ses vues sur Constantinople et Saint-Petersbourg. Les consuls étrangers ont eu diverses audiences de S. H.; mais il paraît que de profonds ressentimens ont dicté les résolutions nouvelles et préparé les événemens qui le montrent un vassal soumis de la Sublime-Porte et allié sincère de la Russie. Cette situation ne peut que compliquer les affaires générales de l'Orient, sur lesquelles l'Angleterre et la France ne sauraient trop avoir les yeux ouverts. Le commerce se ressent beaucoup de ce changement dans les relations de l'Egypte. »

— Il y a quelques jours, on voulait remplacer, dans l'église de Notre-Dame de Cléry, département du Loiret, la vieille madone par une neuve. A cette nouvelle, une sourde rumeur se répandit parmi les habitans. Le curé avait à peine quitté ses habits sacerdotaux, que la foule lui barra le passage au moment où il allait sortir de l'église. « On ne passe pas ! lui crie-t-on de toutes parts ; qu'avez-vous fait de notre bonne Vierge ? — Oui, s'écriaient les femmes, rendez-nous notre sainte bonne Vierge ; il n'y a qu'elle qui fasse des miracles, à preuve qu'elle n'est pas piquée des vers (cette madone est en bois d'orme). » D'autres allèrent plus loin, et s'écrièrent : « Vous l'avez vendue, notre bonne Vierge, 40,000 fr. à l'église de Notre-Dame de Chartres. » Le curé parvint à échapper à cette multitude irritée, mais le vicaire, moins heureux, fut battu d'importance. Les autorités cherchèrent en vain à rétablir le calme ; tout fut inutile, et la force armée elle-même se retira. Libres d'agir, les factieux tirèrent l'antique madone du coin obscur où on l'avait reléguée, et la replacèrent dans sa niche, au milieu des applaudissemens et d'un *Te Deum* chanté à la clarté des cierges.

— M. le maréchal Gérard, grand-chancelier de la légion d'honneur, a adressé, quelques jours avant la fête du roi, à S. M., un rapport où il signalait les nombreux abus qui se glissent dans les distributions prodiguées de croix d'honneur.

— On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Il arrive déjà en France de fortes commandes à nos raffineries de sucre de betterave pour les Etats Unis. Il faut avouer qu'il se présente de singulières anomalies dans le commerce, et l'on ne se serait jamais attendu à voir embarquer du sucre de l'Europe pour l'Amérique. »

— Le tableau des importations et des exportations de céréales, publié par M. le ministre du commerce, constate que, dans le premier trimestre de 1836, les prix des blés français sont restés dans le même état d'avilissement. Malgré la facilité qui leur en est donnée par le tarif, les blés étrangers n'ont pu se présenter en concurrence sur les marchés intérieurs.

— La crue des eaux de la Seine a pris encore cette nuit de nouveaux développemens. L'Yonne, dont le lit a surtout été prodigieusement débordé, a produit de grands ravages. A la hauteur de Saint-Cloud, les routes riveraines et les allées du parc les plus voisines du lit de la rivière ont été pour la plupart interceptées ; l'eau baignait les grands arbres qui bordent ces magnifiques avenues, et la désolation était répandue chez les propriétaires voisins. La Marne, dans son confluent avec la Seine, a été refluvée à une grande distance, et son courant peu grossi, présentait un curieux spectacle dans sa lutte inégale avec le fleuve impétueux qui l'absorbe. Le quai Saint-Paul, la rue de la Mortellerie et plusieurs autres quartiers voisins de la Grève et de l'hôtel-de-ville étaient inondés à une grande hauteur.

— On lit dans le *Mémorial bordelais*, du 7 mai :

« On dit que M. le lieutenant-général commandant la 11^e division a reçu du gouvernement des instructions qui l'autorisent à laisser passer au service d'Espagne les officiers, sous-officiers et soldats qui lui en adresseraient la demande, dans tous les corps placés sous ses ordres. »

Du 10. — On dit qu'il se passe au château quelque chose de mystérieux. Les physionomies y sont assombries. L'empressement des ministres à se rendre auprès du roi a été si grand hier matin, que MM. Thiers, Montalivet et d'Argout y sont arrivés en habit de gala de la veille. Pendant ce tems, le secrétaire de la légation papale faisait antichambre chez M. Thiers.

On dit que quelques solliciteurs qui ont obtenu hier l'insigne faveur d'être admis auprès de lui disaient en sortant après une très-courte audience. « Le ministre n'est pas abordable. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Don Martin Ercheverria, officier supérieur carliste, écrit d'Orlagné, le 27 avril, sur l'engagement avec la légion algérienne :

« Hier, après être sortis avec le général et les 5^e, 7^e et 10^e bataillons, nous nous portâmes sur les hauteurs d'Ezaim et de là nous harcelions la légion algérienne en lui envoyant des guérillas. Les algériens occupaient Larasona et autres villages ; ils sortirent, couronnant toutes les hauteurs voisines de Larosona au pied desquelles ils ont une maison fortifiée. Le combat a été très-acharné. Nous avons chargé à la bayonnette, mais la légion nous a fait reculer plus vite que nous n'étions venus. A la troisième charge ça été leur tour, et si leur maison fortifiée eût été une demi-lieue plus loin, ils auraient subi une perte immense. Cependant il est resté 60 algériens sur le champ de bataille. Ils ont emmenés 200 blessés. Nous avons eu 3 morts et 30 à 40 blessés. »

— Le gouvernement publie ce soir, dans le *Journal de Paris*, les nouvelles suivantes :

« Le 30 avril, les brigades Guerrea et Sébastien sont parties d'Olort pour ravitailler Ripoll et poursuivre 3500 factieux et 100 chevaux qui ont paru se diriger vers St-Jean de Las Abadessas.

» Le 2 au matin, 2000 factieux ont échangé sous les murs de Puycerda quelques coups de fusils avec les postes avancés des christinos, mais ils n'ont tenté aucune attaque sérieuse.

» Le 3 au matin, Torrès a évacué Alp et a incendié Martinet en se retirant.

» Le même jour, à midi, Guerrea est arrivé avec 1500 christinos et s'est mis aussitôt à la poursuite des carlistes. »

— On lit dans le *Journal ministériel* du soir :

« Le 5, les Anglais ont fait une sortie de Saint-Sébastien ; ils ont emporté, sans résistance sérieuse, la première partie des ouvrages des carlistes ; mais la seconde a été défendue par eux avec opiniâtreté.

» Lamiral anglais ayant débarqué 800 hommes de la légion, fit un feu bien nourri pendant environ une heure ; à neuf heures, les carlistes prirent la fuite, en abandonnant quatre canons.

» Le général Evans les a poursuivis jusqu'à Ernani, qu'il a occupé le lendemain.

» Les Anglais se sont battus avec beaucoup d'intrépidité : ils ont perdu près de 200 morts et le double de blessés.

» La perte des carlistes a été considérable. »

— La *Guienne* du 4 donne aujourd'hui la nouvelle suivante, que nous reproduisons comme ce journal, sans la garantir :

« Hier soir, nous avons appris d'une source que nous avons tout lieu de croire exacte, que Cordova, attaqué à l'improviste, aurait été battu sur tous les points ; que les carlistes seraient entrés à Vittoria ; qu'ils auraient aussitôt marché sur Burgos, et que Cordova aurait été forcé d'abandonner cette ville, pour se retirer à Valladolid avec les débris de son armée. Cependant, nous donnons cette nouvelle sans la garantir. »

— C'est de Portugalette et non de Lequeytio, comme on la dit par confusion, qu'il s'agissait hier dans la lettre de notre correspondant d'Espagne.

— M. Mendizabal n'est pas encore parvenu à compléter le ministère, Les dernières nouvelles de Madrid sont du 29, et à cette époque on en était toujours aux négociations, c'est-à-dire, qu'on n'avait guère avancé.

— Voici la proclamation adressée par don Carlos aux provinces insurgées :

« Depuis qu'il a plu à la divine Providence de faire de ce pays le plus ferme appui de mes droits, il ne s'est pas écoulé un seul jour où je n'aie reçu dans ces trois provinces et dans le royaume de Navarre les preuves les plus positives de votre affection pour ma royale personne, et de la loyauté de vos cœurs.

» Toujours au milieu de vous, j'ai été témoin de vos sacrifices ; j'ai partagé maintes fois avec vous vos privations, vos fatigues et vos dangers, vous n'avez rien négligé pour soutenir ma cause, et vous avez couvert de lauriers votre nom et ma couronne.

» J'attendais avec anxiété le jour où la paix, rendue à mes populations bien aimées, me donnerait la facilité de faire éclater ma reconnaissance et de rendre plus sensibles mes témoignages de sollicitude pour ce bien-être que vous avez su mériter.

» Je désire de faire votre bonheur, assurer votre bien-être, ouvrir de nouvelles voies à votre industrie, et de nouveaux débouchés à l'exubérance de vos produits. Aussi, avant que les circonstances nous permettent de vous réunir en cortès et en juntes générales, il me sera agréable que vous me proposiez tous les moyens favorables à votre industrie manufacturière, et particulièrement à celle du fer, qui, en occupant des bras très-nombreux, rend tous les services possibles.

» Que tous vos efforts tendent, comme les miens, à terminer cette guerre impie et dévorante. Ce but glorieux demande toutefois de nouveaux sacrifices; vous y êtes déjà accoutumés, et les grandes entreprises n'atteignent jamais le but qu'elles se proposent, sans faire plusieurs fois. J'accomplirai un devoir doux et sacré à la fois, en protégeant la religion sainte de nos pères, qui a versé tant de paix et de bonheur sur vos pieuses populations; je deviendrai aussi l'appui et le gardien de vos *sueros*, et le protecteur le plus zélé d'un pays si cher à mes souvenirs. Aussi ai-je l'espérance que, toujours unis par un intérêt commun et redoublant d'énergie, si toutefois cela est possible, vous continuerez vos efforts héroïques pour mettre un terme à la téméraire obstination de vos ennemis, et couronner de lauriers le triomphe légitime d'une lutte qui fixe l'attention et l'admiration de l'Europe.

» Donné dans la résidence royale d'Elorio, le 25 avril 1836. »

CARLOS.

PAYS-BAS. — Bruxelles, 8 mai.

Pour juger de l'utilité d'une chose, les faits parlent plus haut et plus juste que les théories. Les faiseurs de systèmes (il en pleut) on beaucoup vanté l'importance de ces milices bourgeoises, gardes nationales, civiques, urbaines, etc., etc.; mais voyons dans l'histoire, voyons par expérience, à quoi ont servi en réalité ces grotesques parodies du métier de soldat, où l'épicière ventru et le tailleur bancroche se métamorphosent périodiquement en Césars de casernes.

C'est en présence de trente mille hommes de garde nationale que trois cents scélérats massacrent, pendant deux jours, les détenus enfermés dans les diverses prisons de Paris. (Septembre 1792.)

C'est en présence de la garde nationale de Paris et de toute la France, que s'organise et se soutient pendant un an ce gouvernement atroce de LA TERREUR, si toutefois on peut appeler gouvernement le plus épouvantable des despotismes. (1793-94.)

C'est en présence de la garde civique de Louvain qu'on massacre, en 1830, le major Gaillard, au pied de l'arbre de la liberté.

C'est en présence de la garde civique qu'on pille à Mons, en octobre 1830; pillage qui a coûté à la ville plus de 15,000 fr.

C'est en présence de la garde civique de Bruxelles, qui regardait l'arme au bras, qu'on pille, en 1831, la maison de M. Mathieu.

C'est au milieu des rangs dispersés de nos héros bourgeois que les Hollandais marchent sur Bruxelles en 1831.

C'est en présence de la même garde civique qu'on pille, en avril 1834, quinze à vingt maisons des principaux habitants de Bruxelles, etc., etc.

En vérité, si la garde civique peut être bonne à quelque chose, c'est à faire vendre quelques aunes de drap à nos industriels. Mais n'atteindrait-on pas mieux ce but en nous faisant plutôt porter des *soutanes* que des *uniformes*? (Lynx.)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 14 mai.

De nouveaux ordres ont été donnés à la police urbaine, pour empêcher les conducteurs de voitures et les personnes à cheval, de les faire courir et galoper dans les rues de la ville et dans les passages intermédiaires des portes de la forteresse.

Le gouvernement militaire a, de son côté, recommandé la stricte observation des réglemens qui intéressent la sûreté du passage sur la voie publique.

— La première partie de la *Flore luxembourgeoise*, publiée par M. Tinant, vient de paraître chez M. Kuborn, libraire-éditeur, à Luxembourg. Cet intéressant ouvrage, fruit d'une constante observation, pendant douze à quinze années d'études et de courses dans toutes les parties du grand-duché, place son auteur dans un rang distingué parmi les écrivains dont les travaux ont enrichi la science de la botanique.

On espère que la seconde partie ne tardera pas à paraître et sera entre les mains des souscripteurs avant la fin de l'époque où la nature champêtre étale ses trésors les plus abondans aux regards de ses adorateurs.

— On trouve dans une brochure de M. Bos, les détails suivans sur l'éclipse du 15 mai :

« Elle sera visible dans les quatre parties du globe, avec les différences résultant des diverses positions. Ce jour-là, 15 mai, la lune passera devant le soleil jetant derrière elle un immense cône d'ombre de 85,000 lieues de longueur. Elle se trouvera à 96,000 lieues de la terre; par conséquent, ce cône ténébreux n'arrivera pas jusqu'à nous, et il ne saurait y avoir éclipse totale de soleil sur aucun point du globe; mais on conçoit qu'un observateur placé au point de la terre qui se trouve sur le prolongement de l'axe du cône, à Dantzick, par exemple, verra une éclipse *annulaire*, le soleil débordant la lune de tous côtés et lui paraissant

sous la forme d'une couronne lumineuse..... On y verra le soleil sous la forme d'un croissant, dans toute l'Europe. Ce croissant sera très-sensible en France, surtout dans la partie septentrionale. La partie de la surface de la terre où l'éclipse sera visible est d'environ 8 millions de lieues. »

— D'après un bruit accrédité à Vienne, Marie-Louise est dans l'intention de renoncer à ses duchés en faveur de la maison de Lucques, moyennant une indemnité en rentes. La duchesse de Parme se rendrait à Vienne dans le courant de l'été prochain, pour terminer cette transaction.

— Réflexions du *Journal de Francfort* sur l'étalage que font les journaux de Londres, à propos de la reddition de Silistrie qu'ils attribuent aux efforts de la diplomatie anglaise.

La Russie a signé un traité; l'occupation de Silistrie ayant été résolue, ce traité a fixé l'époque où cette occupation cesserait. Quand il y aura paiement, il y aura libération, dit le traité. Et le *Morning-Chronicle* annonce aujourd'hui à l'Europe que les efforts de l'Angleterre ont enfin obtenu ce grand résultat: l'évacuation de Silistrie, quand la Russie sera payée de tout ce qu'on lui doit!

Ce qu'il a plu à l'empereur de promettre (lui qui ne promet jamais en vain), va s'accomplir peut-être, parce que de l'autre part le traité aura été exécuté. Et un journaliste de Londres croit qu'il aura fallu beaucoup de peine pour produire ce qui devait arriver tout seul.

Il nous a semblé, à nous, que si l'on veut éprouver la docilité de l'empereur, il faudrait exiger de lui le contraire de ce qu'il a signé; alors on pourrait voir jusqu'à quel point cette docilité envers l'étranger est réelle; mais faire semblant de vouloir ce qu'il veut, lui conseiller de faire précisément ce qu'il a promis, et chanter comme un triomphe l'accomplissement d'un traité qu'il a signé librement et dont librement il remplit les obligations, n'est-ce pas une comédie assez singulière? Si le *Morning-Chronicle* se borne à exiger de l'empereur qu'il ne manque jamais à sa parole et qu'il ne viole jamais les traités, certes alors, la Russie et l'Angleterre seront long-tems d'accord; plutôt à Dieu que la Russie eût la même certitude de la part de ceux qui simulent aujourd'hui la défiance à son égard!

En résultat, si Silistrie est occupée, c'est comme gage d'une créance; si la Russie l'abandonne, c'est qu'on ne lui devra plus rien.

Ceci est un fait clair et simple, que les insinuations ni les menaces ne pourraient produire, s'il n'existait pas, et ne peuvent changer, s'il existe. L'exécution des traités signés entre la Russie et la Porte ne regarde en rien l'Angleterre. Et ceux qui chantent victoire, pourraient ajouter que cette victoire est facile, puisqu'il ne s'agit pour la Russie que d'accomplir ce qu'elle-même a résolu sans aucune influence étrangère. Apprendre ce que veut faire une puissance, et feindre ensuite de l'avoir exigé quand la chose ne pouvait être autrement, c'est une jouissance d'amour-propre bien innocente; c'est un triomphe que les militaires, dans un langage un peu trivial, mais franc et clair, ont parfaitement défini par ces mots: *enfoncer une porte ouverte*.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances: Le 6 mai, Catherine Wirtz; le 8, André Rupprecht; le 9, François Stein; le 10, Bernard Houss; le 11, Jean-Pierre et Michel Houttert, (jumeaux), et Marguerite Wilms; le 12, Bernard Medernach.

Mariages: Le 9 mai, Joseph-Auguste Dutreux, avocat, avec Elisabeth Pescatore, et Jean Lethen, soldat au 39^e régiment de ligne prussien, avec Marie-Elisabeth Didenhoven.

Décès: Le 6 mai, Catherine Hertert, âgée de 3 ans; le 7, Georges de Lagravière, inspecteur d'arrondissement des contributions directes, des droits d'entrée, de sortie et des accises, âgé de 63 ans, Elisabeth Merx, âgée d'un mois et 8 jours, Jacques Thill, âgé de 2 ans et 6 mois, et Marie Block, âgée de 5 ans et 6 mois; le 9, Marie Müller, âgée de 7 ans; le 10, Nicolas Wagner, âgé d'un an et 3 mois, Jean-Pierre Gangler, âgé de 8 ans, Barbe Bram, âgée d'un an et 6 mois, Marguerite Fisch, âgée d'un an et 8 mois, Jeannette Fischer, âgée de 2 ans, et Claude Feyden, âgé d'un an; le 11, Paul-André-Eugène Thibeau, âgé d'un an et 10 mois, et Anne-Catherine Breistroff, épouse Théodore Gingo, âgée de 23 ans; le 12, Catherine Stadfeld, âgée de 2 ans, et Nicolas Elter, âgé de 3 ans; le 13, Engelbert Neveux, prêtre, âgé de 72 ans, Henri Breisdorff, âgé de 2 ans, et Anne Goettinger, âgée de 5 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

AVIS.

Conformément à une décision du conseil de régence de la ville de Luxembourg, du 19 mars dernier, il sera ouvert un concours pour le choix d'un instituteur du 1^{er} degré, à Clausen, faubourg de Luxembourg.

Ce concours aura lieu dans l'hôtel de régence le 19 mai courant, à neuf heures du matin, en présence de deux membres de la commission urbaine des écoles, délégués à cet effet. Les aspirans, munis d'un brevet de capacité et d'un certificat de moralité, devront se faire inscrire chez le secrétaire de ladite commission avant le 17.

Luxembourg, le 7 mai 1836.

La commission urbaine des écoles, SCHEFFER, président.
Par la commission, J. PAQUET, secrétaire.

VENTE PUBLIQUE, PAR LOTS,
DU
CI-DEVANT COUVENT
DE
SAINT-BERNARD
DE BONNEVOIE,
ET DE SES DÉPENDANCES.

Le dimanche, 15 du mois de mai prochain, à deux heures de relevée, et jours suivans, il sera procédé à la vente par adjudication publique, en détail et par lots, aux plus offrans et derniers enchérisseurs, à plusieurs années de crédit et sous des conditions très-favorables, des biens dépendans du ci-devant COUVENT DE SAINT-BERNARD, de Bonnevoie, composés de maisons d'habitation, bâtimens d'exploitation, terres, prairies, enclos, vergers et jardins, le tout dans le meilleur état de culture, situé à proximité des murs de la forteresse, sur le territoire des communes de Hollerich et de Hesperange, et contenant, en superficie, 75 bonniers 70 perches 26 aunes (210 journaux environ).

Les bâtimens principaux avec les jardins qui en dépendent, présentant le paysage le plus pittoresque, peuvent être appropriés facilement et à peu de frais, à un établissement d'utilité ou d'amusement public, tant à cause des locaux spacieux qu'ils contiennent qu'à raison de la facilité avec laquelle on peut communiquer avec les habitans de la ville.

La vente aura lieu au Couvent de Bonnevoie même.
Pour avoir de plus amples renseignemens, les amateurs pourront s'adresser au notaire soussigné, dépositaire du cahier des charges et des plans géométriques.

Luxembourg, le 29 avril 1836. J. FUNCK, notaire.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,
D'UN TRÈS-BEAU MOBILIER.

Le jeudi, 19 du mois de mai 1836, à 9 heures du matin, et jours suivans, il sera, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de première instance de cette ville, le 26 de ce mois, dûment enregistré, procédé à la vente par adjudication, aux plus offrans, pour argent comptant et sans frais, du mobilier délaissé par Marie-Elisabeth Poncelet, veuve de Louis-André Hedin, vivant propriétaire à Clausen; ce mobilier consistant en tables, chaises, armoires, secrétaires, commodes, literie, linge de toute espèce, fourneaux, glaces, batterie de cuisine et une grande quantité d'autres objets dont le détail serait trop long.

La vente aura lieu en la maison mortuaire, à Clausen.
Luxembourg, le 28 avril 1836. J. FUNCK, not.

EMPRUNT DE POLOGNE

DE
florins 150,000,000,

En Obligations de florins 500, remboursable avec primes par deux cent quarante millions 860,000 fl. de Pologne.

Le premier remboursement se fera le 1^{er} JUIN 1836, selon la répartition suivante:

1	Obligation sortant	fl. 1,000,000.
1	" "	" 300,000.
2	" à fl. 150,000	" 300,000.
6	" " 25,000	" 150,000.
8	" " 14,000	" 112,000.
12	" " 7000	" 84,000.
20	" " 4200	" 84,000.
100	" " 2500	" 250,000.
250	" " 2100	" 315,000.
200	" " 1500	" 300,000.
1000	" " 950	" 950,000.
5500	" " 750	" 4,125,000.

Total florins 7,970,000 de Pologne.

On trouvera jusqu'au 6 juin chez les soussignés des reconnaissances pour concourir intégralement au remboursement ci-dessus.

PRIX D'UNE RECONNAISSANCE: 30 FRANCS.

Sur cinq prises ensemble une sixième sera délivrée gratis.
Le paiement peut se faire en mandats sur Paris ou sur disposition, après réception des titres.

S'adresser, sans affranchir, directement à
J.-N. TRIER et Comp.,
Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.
L'envoi des bulletins des numéros gagnans sera effectué franc de port.

VENTE

D'une grande portion de la forêt de Bürll, située près de Sandweiler, entre les deux grandes routes de Remich et de Grevenmacher, à une lieue de Luxembourg.

Le lundi, 23 du courant mois de mai 1836, à dix heures du matin, il sera, sur réquisition de la dame Marie Clemens, veuve en secondes nocés du sieur Jean Fix, procédé à la mise en adjudication publique, à plusieurs années de crédit et sous des conditions très-favorables, d'une belle et grande portion de la forêt de Bürll, d'une belle croissance et venue, terrain de première classe, d'une superficie d'environ 30 bonniers, située près du village de Sandweiler.

Cette portion de forêt pourra être vendue en bloc ou par lots, au gré des amateurs.

Pour avoir de plus amples renseignemens, on est prié de s'adresser au notaire soussigné, dépositaire des plans et du cahier des charges.

La vente aura lieu à la ferme de Bürll, près de la barrière de Grevelscheuer.

Luxembourg, le 2 mai 1836. J. FUNCK, notaire.

Verpachtung,

Auf ein Ziel von 3, 6 oder 9 Jahren, einer Lohgerberei, einer Mehl-, Dehl- und Gersten-Mühle, in Echternach.

Die Frau Wittib Caspar Müller, geborne Dondelinger, Fabrice-Fabrikantin, wohnhaft in Echternach, gibt in Verding, aus freier Hand, auf ein Ziel von 3, 6 oder 9 Jahren, folgende Gegenstände:

A) Eine in Echternach, sehr bequeme, mit allen Gruben und Wasserleitungen versehene Lohgerberei, sammt einer über derselben befindlichen sehr annehmlichen Wohnung und hinlänglichen Speichern zum Leder trocknen und Lohiederlage; eine bedeutende vorfindliche Partie Leder kann dem Pachtnehmer unter sehr annehmbaren Bedingungen überlassen werden.

B) Eine nächst an der Stadt Echternach, unter dem Namen Nonnen-Mühle bekannt, gelegene Mehl-, Dehl- und Gersten-Mühle, sammt dazu gehörigen und daran gelegenen Wohnhaus, Scheune, Stallung, Garten, Wiesen und Ländereien.

Liebhaber können sich bei der Eigentümerin über die Bedingungen erkundigen und gleich in den Genuss eintreten.

Wittib Müller, geborne Dondelinger.

Grundgüter-Versteigerung.

Am Mittwoch, 18. des laufenden Monats Mai 1836, um zwei Uhr Nachmittags, sollen auf Gesuchen der auf der untersten Petrus, nächst Luxemburg, wohnenden Erben Peltzer, ein daselbst, unter dem Fort Bourbon gelegenes Wohnhaus, mit Stallung und fünf Gartenplätzen, den Meilbietenden, auf mehrere Jahre Borg und unter sehr vortheilhaften Kaufbedingungen, zugeschlagen werden.

Die Versteigerung wird im Hause selbst stattfinden.
Den 10. Mai 1836. J. Funck, Notar.

Der Capitain v. Wittwitz sucht für den 1^{ten} Juli eine möblierte oder unmöblierte Wohnung von 7 bis 9 Zimmern.

Montag, 16 Mai, Nachmittags zwei Uhr, wird in der Amtsstube unterzeichneten Notars, das dem Herrn J. N. Müllendorff, früher angehöriges Haus, in der Beaumonts-Straße, N^o 40, bestehend aus drei Gebäuden, zwei Kellern, zwei Höfen, öffentlich versteigert.
Baafen.

MERCURIALES. — 2^{me} QUINZAINE DE MARS 1836.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment.....	5 67	0 00
Méteil.....	4 88	0 00
Seigle.....	0 00	0 00
Orge.....	0 00	0 00
Avoine.....	2 14	0 00
Pois.....	0 00	0 00
Farine de froment.....	0 00	0 00
Farine de seigle.....	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été.....	0 00	0 00
Idem d'hiver.....	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.....	0 73	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.....	2 60	0 00
Paille, id. id.	1 85	0 00
Bois de hêtre, la corde.....	3 80 1/2	0 00
Id. de chêne.....	0 00	0 00